



C'est conscient de toute cette problématique que la Ville de Gennevilliers s'est inscrite dans le plan de câblage en fibre optique décidé en novembre 1982 par le gouvernement français ce qui la place en pointe en matière de réflexion et d'action sur les nouvelles technologies.

Depuis, une grande partie de nos efforts a porté sur le renforcement du réseau humain agissant dans le domaine des nouvelles technologies de la communication en étant particulièrement attentif pour permettre à la population toute entière de s'appropriier les nouveaux instruments. Il est utile de signaler ici que Gennevilliers compte 33 % d'habitants d'origine immigrée et que la population est en majorité composée d'ouvriers et d'employés. Cela signifie qu'il nous a fallu faire un gros travail d'adaptation des méthodes voir de faire preuve d'imagination pour donner à tous les moyens d'accéder aux nouvelles technologies. Cela s'est traduit par la création de sites de quartier et la mise en place d'un Centre de Ressources.

Le bilan de notre action c'est environ 2 000 personnes dont une majorité de jeunes qui se sont initiés à l'informatique depuis un an et plusieurs milliers d'autres qui vont pouvoir y accéder grâce aux moyens aujourd'hui déployés. C'est aussi plusieurs dizaines qui ont pu dans le cadre d'actions d'insertion-formation avoir une formation de base. C'est enfin 14 stagiaires qui pendant 18 mois vont avoir une chance d'apprendre un nouveau métier "Composeur vidéotex". Ces jeunes avaient au moment du recrutement un niveau de 3ème ou C.A.P. ou B.E.P., ils ont entre 16 et 19 ans et 80 % sont d'origine immigrée.

C'est à partir de notre expérience que nous souhaitons rechercher avec les pays qui le désirent les bases d'une coopération. Nous pourrions former, avec nos méthodes, dans des stages mixtes des jeunes venant de ces pays. Ces actions de formation se poursuivraient par un jumelage avec des structures identiques au Centre de Ressources et qui pourraient être mises en place avec notre aide. Ces structures seraient un lieu d'échanges et auraient un effet de multiplicateur local important. La dynamique qui pourrait se créer dans cette coopération aurait des effets bénéfiques pour tous en obligeant par exemple à réfléchir de nouvelles architectures matérielles dans un véritable codéveloppement.

Des aides pourraient être trouvées si le souhait en était exprimé auprès de différents Ministères français et d'instances de coopération.